

Grande Chancellerie
de la
Légion d'Honneur
Direction
1^{er} Bureau
Personnel
des Membres
de la
Légion d'Honneur
N^o 42712.

Procès-verbal
de la Réception
d'un chevalier de la Légion d'honneur

Le cinq février _____ mil huit cent
quatre-vingt onze.

Nous, Mourlan Général Comm^{te} la 36^e
Brigade d'infanterie, commandeur de la Légion
d'honneur

Conformément à la délégation du Grand
Chancelier, en date du 30 Décembre 1891
et après avoir fait prendre les armes au 13^e rég^t
d'infanterie de ligne avons fait placer devant
le front de bataille M. Saivet. Marie Raoul
Chef de bataillon au 71^e régiment territorial
d'infanterie nommé Chevalier de la Légion
d'honneur à l'effet de le recevoir en cette qualité

Nous lui avons ensuite remis ses insignes, en lui
donnant l'accolade et en prononçant la formule
de réception suivante:

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous
sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion
d'honneur. »

Immédiatement après a été dressé le présent
procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie,
après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Angers les jours, mois, et an que dessus

Le Récipiendaire

Saivet

Mourlan



Résumé des services de M. Saivet, ^{M. Marie Raoul}, Chef
de Bataillon au 71.^e Régiment territorial d'Infanterie.

Engagé volontaire au 1.^{er} Régiment d'Infanterie
de marine le 29 Mai 1867.

Caporal le 22 Décembre 1867,

Sergent le 6 Décembre 1868,

Sergent-fourrier le 9 Octobre 1869.

Sergent-Major le 15 Février 1871,

Sous-Lieutenant au 2.^e Régiment le 6 Juin 1874,

Lieutenant au 3.^e Régiment le 3 Avril 1879,

Capitaine au 67.^e Rég.^t territorial d'Inf.^{ie} le 18 Février 1880,

Capitaine Adjudant-Major au même Rég.^t le 21 Août 1883,

Chef de Bataillon au 71.^e Rég.^t t. d'Inf.^{ie} le 29 Octobre 1884.

Campagnes.

Sénégal — du 16 Janvier 1870 au 29 Mai 1873.

au Sénégal en guerre du 16 Janvier au 24 Février 1870,

En expédition du 6 Décembre 1870 au 2 Janvier 1871.

Cochinchine — du 20 Mai 1876 au 24 Septembre 1877.

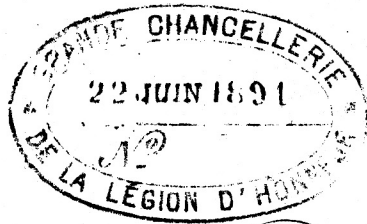
Catapi ^{salet}
Le chef de Bataillon

Saivet



Je voudrais que
ce soit le plus possible
à celui de l'Etat -
A. Chamberlain

Saint-Jacques, 20 juin 1891



Monsieur le Grand Chancelier

J'ai l'honneur de vous informer que par
lettre du 17 juin 1891 signée de M. Chebaret, chef de
bureau, il m'est réclamé le régime constant levement
à la caisse des Preuves des Finances de mon arrondissement
d'un montant de quarante francs pour le paiement de la décoration
et de l'expédition de mon brevet sur parchemin.

La chambre des députés, par son vote ayant accordé
le traitement aux officiers de l'armée territoriale et le
Sénat n'ayant refusé ce traitement que par mesure
d'économie, j'aurais l'assurance que le paiement de la
décoration ne pourrait m'être réclamé, en conséquence
je demande à être dispensé de ce versement.

Je vous prie de vouloir bien m'adresser au Grand Chancelier,
de vouloir bien m'adresser ma demande aux bons offices,
mes vingt années de service effectif, campagne comprise
(Sénégal et Cochinchine) me donnant, par conséquent, droit
au traitement qui devrait m'être accordé, accompagné
de la décoration que m'a été accordée.

Je vous prie, Monsieur le Grand Chancelier,
d'agréer de ma part mes respects et de ma haute dévouement

Saisit

avec officier d'infanterie de réserve
chef de bataillon au 71^e bataillon
Chavale de la Légion d'honneur

